

Artois Douaisis : un marché du travail en interaction croissante avec les territoires avoisinants

Insee Flash Hauts-de-France • n° 151 • Août 2023



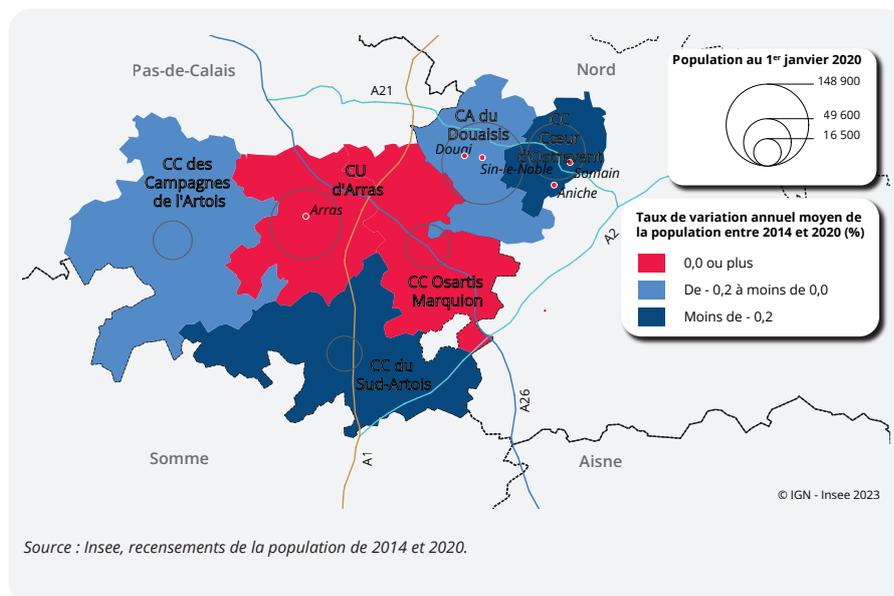
En 2020, le Pôle Métropolitain de l'Artois Douaisis abrite 431 915 habitants. Entre 2014 et 2020, sa population est stable, comme à l'échelle régionale. Le nombre d'emplois progresse (+0,6 % entre 2013 et 2019 contre -0,6 % en Hauts-de-France) et le marché du travail est de plus en plus intégré aux territoires environnants, avec lesquels les navettes domicile-travail s'accroissent. Si le niveau de vie de la population est dans la moyenne régionale, localement les situations sociodémographiques sont contrastées.

Situé au cœur de l'ex-bassin minier, le Pôle Métropolitain de l'Artois Douaisis (PMAD) est constitué de 6 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la Communauté Urbaine (CU) d'Arras, la Communauté d'Agglomération (CA) Douaisis Agglo, les Communautés de Communes (CC) de Cœur d'Ostrevent, d'Osartis-Marquion, de Sud-Artois et des Campagnes de l'Artois. Plus densément peuplé que la région dans son ensemble (215 hab/ km² contre 188), ce territoire compte 310 communes : 2 communes dont la population avoisine les 40 000 habitants (Arras et Douai) et 3 dont la population est comprise entre 10 000 et 15 000 (Sin-le-Noble, Somain et Aniche). Il est par ailleurs bien desservi par de grands axes de communication : les autoroutes A1, A21, A26, A2 et deux lignes ferroviaires à grande vitesse (Arras et Douai) ainsi que par les futures routes fluviales européennes (canal Seine Nord).

Une population stable entre 2014 et 2020

Au 1^{er} janvier 2020, le PMAD compte 431 915 habitants, ce qui représente 7,2 % de la population régionale. Entre 2014 et 2020, sa population est stable (-0,01 % par an) comme celle de la région (-0,02 % par an). Sur la période, le **solde naturel** s'est contracté (+0,18 % par an contre +0,38 % sur la période qui précède) et ne compense plus le **déficit migratoire** stabilisé à -0,19 % par an entre 2014 et 2020. Celui-ci est essentiellement porté par les jeunes adultes de 18 à 30 ans.

► 1. Population en 2020 par EPCI et évolution entre 2014 et 2020



Cependant, les évolutions démographiques sont très hétérogènes au sein du territoire ► **figure 1**. Dans la CU d'Arras et la CC d'Osartis Marquion, la population augmente de 0,3 % par an en moyenne, un rythme proche de la tendance nationale. A contrario, les populations des autres EPCI reculent, avec des évolutions s'échelonnant entre -0,14 % par an pour la CA Douaisis Agglo à -0,27 % par an pour la CC du sud-Artois.

D'ici 2070, si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, le PMAD pourrait perdre, comme les Hauts-de-France, 10 % de sa population (qui atteindrait

environ 387 000 habitants). Sous l'effet du vieillissement, l'âge moyen des habitants atteindrait 46,4 ans, soit 6 ans de plus qu'aujourd'hui (45 ans en Hauts-de-France en 2070, soit +5 ans).

Une industrie qui résiste

En 2019, le PMAD regroupe 152 345 emplois, ► **figure 2** un niveau en hausse de 0,6 % par rapport à 2013 (contre -0,6 % à l'échelle régionale). Les trois quarts de ces emplois sont concentrés au sein des CA Douaisis Agglo (57 950 emplois) et CU d'Arras (57 300 emplois). Le chômage demeure un peu moins élevé qu'en moyenne régionale (15,6 % des actifs contre 16,4 % en 2019).

Le **pôle métropolitain** offre toujours autant d'emplois sur place (93 emplois pour 100 actifs en 2013 comme en 2019). Cependant, la part des actifs résidents travaillant dans le PMAD a reculé de 2 points sur la période pour s'établir à 66,8 % en 2019. Inversement, la part des actifs résidents travaillant en dehors du territoire s'est renforcée de 2 points (à 33,2 %). De même, les actifs résidant hors du PMAD et venant travailler dans la zone sont de plus en plus nombreux. Les échanges ont lieu principalement avec les **aires attraction des villes** (AAV) de Lille, Lens-Liévin, Valenciennes et Cambrai (pour un total de 41 700 sorties et 30 000 entrées). Environ 2 500 actifs résidents dans le PMAD se dirigent vers celles de Paris et Amiens. La moitié des cadres résidant dans le PMAD travaille en dehors du territoire contre seulement un quart des ouvriers, employés et professions intermédiaires.

Malgré la tertiarisation de son économie, le territoire, comme la région, reste industriel (13,1 % des emplois en 2019 contre 13,7 % en Hauts-de-France et 12,1 % au niveau national). L'industrie y est plus particulièrement orientée vers les secteurs suivants : fabrication de matériels de transport (27 % des postes industriels contre 12,1 % en région) avec la présence de Renault à Cuincy (plus de 3 000 salariés), agroalimentaire (20 % contre 18,6 %) et fabrication d'équipements électriques (4,8 % contre 2,7 %).

Localement, des niveaux de vie contrastés

En 2019, le **niveau de vie** médian des habitants du PMAD s'élève à 20 401 € par an, très proche de la moyenne régionale (20 355 €). Les situations sont toutefois assez hétérogènes au sein du territoire. Les revenus les plus faibles s'observent dans la CC Cœur d'Ostrevent (18 957 €), la CA Douaisis Agglo (19 323 €) et la CC du sud Artois (20 372 €). Ailleurs, ils s'élèvent autour de 22 000 €.

Le PMAD est relativement moins touché par la pauvreté que la région dans son ensemble (16,6 % contre 17,6 %), avec encore des écarts significatifs au sein du territoire. Les zones les plus urbanisées sont davantage concernées : le **taux de pauvreté** atteint 19,9 % dans les CA Douaisis Agglo et CC Cœur d'Ostrevent, 15,1 % dans la CA d'Arras. Ailleurs, il s'élève à environ 10 % de la population. ●

Xavier Daudré, Line Leroux,
Insee Hauts-de-France

► 2. Principaux indicateurs démographiques et économiques

Libellés indicateurs	PMAD	Hauts-de-France	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier 2020	431 915	5 997 734	65 269 154
Taux de croissance annuel moyen entre 2014 et 2020 (%)	-0,01	0,0	0,3
Part des moins de 20 ans (%)	25,5	25,9	23,9
Part des 65 ans ou plus (%)	18,6	17,9	20,0
Nombre d'actifs occupés au lieu de résidence	164 116	2 278 578	26 578 230
Nombre d'emploi au lieu de travail	152 345	2 122 371	26 122 485
Taux d'activité des 15-64 ans (%) en 2019	71,5	71,4	74,3
Part d'actifs ayant un emploi dans la population des 15 à 64 ans (%)	60,3	59,7	64,7
Taux de chômage au sens du recensement de la population (%)	15,6	16,4	12,9
Taux de pauvreté (%)	16,6	17,6	14,5
Niveau de vie médian (euros)	20 401	20 355	21 933
Part des diplômés de l'enseignement supérieur (%)	24,4	25,1	31,0

Source : Insee, recensements de la population de 2014, 2019 et 2020 – fichier localisé et fiscal (FiloSoFi) en géographie au 01/01/2022.

Encadré : De nombreux flux domicile-travail vers les pôles d'Arras et de Douai.

Parmi les 164 000 actifs occupés résidents du PMAD, les 2 tiers travaillent en son sein (109 500). Près de 54 000 occupent donc un emploi situé dans un EPCI hors du territoire. Pour les actifs résidents qui travaillent dans un autre EPCI du PMAD que celui de résidence, près de 12 000 se rendent dans la CU d'Arras et un peu plus de 10 000 dans la CA de Douaisis Agglo.

Pour se rendre au travail, les actifs occupés du PMAD utilisent dans 8 cas sur 10 leur voiture (part de 78,7 % en moyenne dans la région). Les transports en commun sont empruntés pour seulement 6,6 % des déplacements domicile-travail contre 8,9 % en Hauts-de-France.

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la population française.

Le **taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

L'**aire d'attraction d'une ville** (AAV) définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Concernant les navettes domicile travail, ne sont pris en compte que les échanges avec la partie des aires qui n'appartient pas à la zone d'étude.

Un **pôle métropolitain** regroupe plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui forment un ensemble homogène (sans enclave). L'un d'entre eux doit comporter plus de 150 000 habitants. L'objectif est de renforcer les territoires urbains qui ne peuvent pas devenir des métropoles. Ses compétences portent sur le développement économique, de promotion de l'innovation de la recherche, de l'enseignement supérieur, de la culture et d'aménagement et de développement des infrastructures de transport.

► Pour en savoir plus

- Sur le site insee.fr : Rubriques [Dossier complet](#), [Comparateur de territoire](#), [Statistiques locales](#)

Direction régionale des
Hauts-de-France :
130 Avenue du Président
J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille
Cedex

Directrice de la
publication :
Catherine Renne

Rédactrice en chef :
Laetitia Baudrin

Secrétaire de rédaction :
Clotilde Demanne

Maquettiste :
Olivier Majcherczak

ISSN 2493-1292 (papier)
ISSN 2492-4253 (web)
© Insee 2023

www.insee.fr
@ InseeHfd

